

Budget primitif commune 2023

Les points forts du budget 2023

- Volonté de maintenir l'épargne brute(solde de fonctionnement) malgré la problématique de l'augmentation de l'énergie.
- Stabilité des charges de personnel.
- Maintien des services à la population.
- Poursuite de programme pluriannuel d'investissement.

Vue d'ensemble (page 9 du budget primitif)

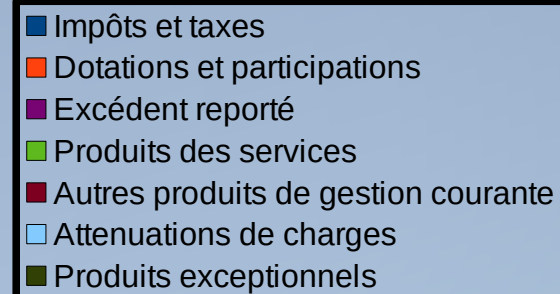
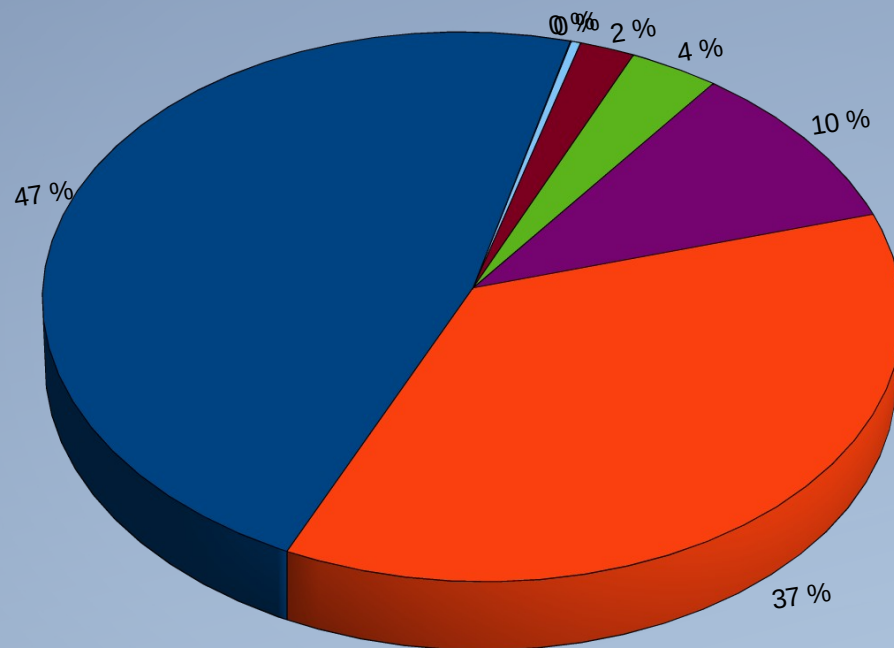
	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits 2023	10 409 215,05€	9 364 349 €
Résultat fonctionnement reporté		1 044 866,05 €
<i>Total fonctionnement</i>	<i>10 409 215,04€</i>	<i>10 409 215,05 €</i>
	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits 2023	2 552 995,82 €	2 503 674 €
RAR 2022	221 410,57 €	92 188,95 €
Solde exécution n-1	0 €	178 543,44 €
<i>Total investissement</i>	<i>2 774 406,39 €</i>	<i>2 774 406,39€</i>
Total budget 2023	13 183 621,43€	13 183 621,44 €

I) Les recettes de fonctionnement

Répartition par chapitres budgétaires (page 16 du bp)

013	Atténuations de charges	40 000 €
70	Produits des services, du domaine	370 000 €
73	Impôts et taxes	4 917 349 €
74	Dotations et participations	3 805 000 €
75	Autres produits de gestion	229 000€
77	Produits spécifiques	3 000 €
R 002	Résultat reporté 2022	1 044 866,05 €
Total		10 409 215,05 €

Répartition par chapitres





Zoom sur les chapitres 73 et 74

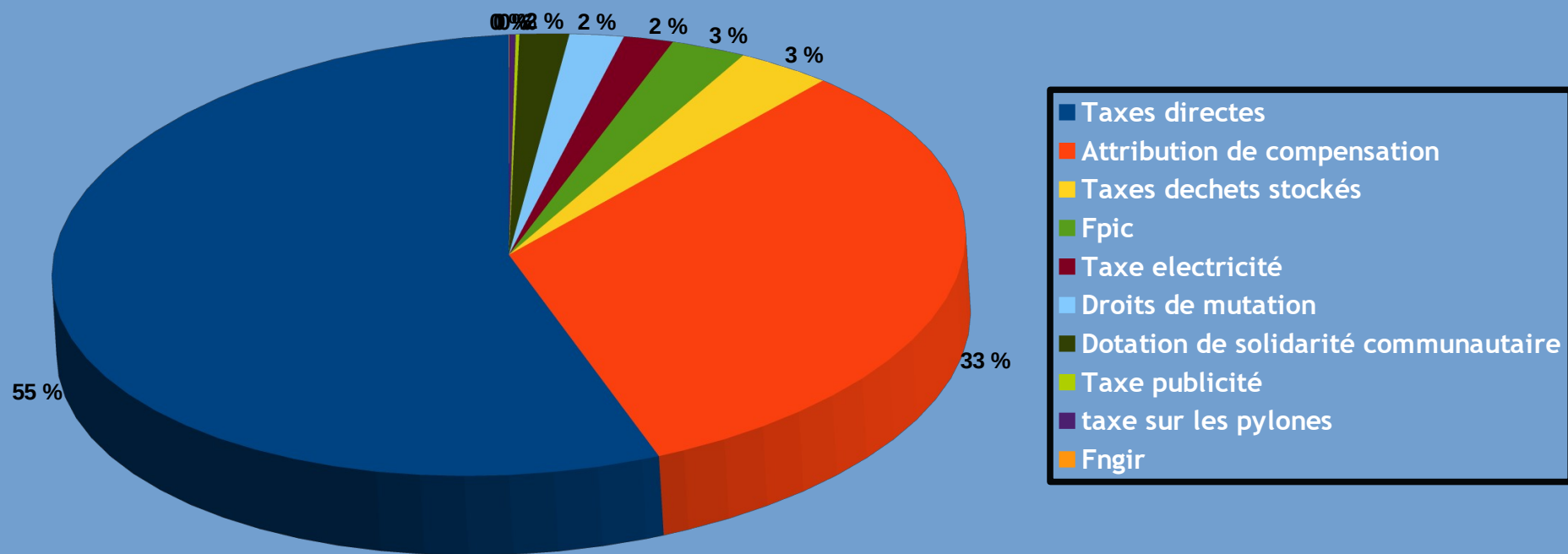
Chapitre 73: Impôts et taxes (pages 45 et 80 du bp)

- Ce chapitre représente 52,51 % de nos recettes réelles de fonctionnement
- Pour un montant total de crédits de 4 917 349€
- Il se compose des taxes directes locales, de taxes indirectes et des différents versements de la communauté d'agglomération.

Décomposition chapitre 73 : Impôts et taxes (page 45)

Taxes foncières et d'habitation	2 715 092 €
Attribution de compensation call	1 590 288 €
Dotation de solidarité communautaire	86 000 €
Fonds de péréquation communal et interco	134 000 €
Taxe sur les déchets stockés	171 000 €
Taxe sur consommation finale d'électricité	97 712 €
Taxe sur les pylônes électriques	11 000 €
Taxe sur la publicité extérieure	6 300 €
Taxe additionnelle droit de mutation	95 000 €
Fngir	957 €

Répartition chapitre 73



Décomposition de l'article contributions directes

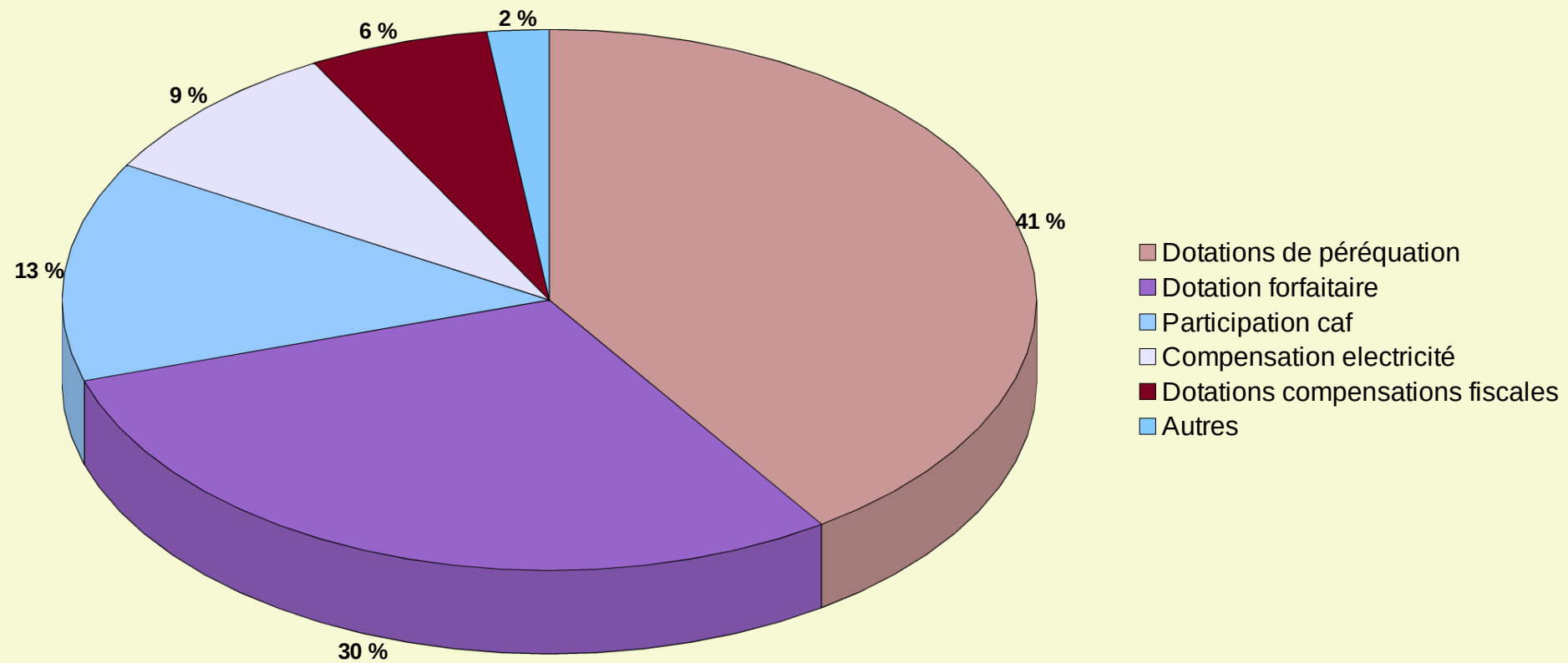
- Le produit prévu des trois taxes s'élève à 2 715 092 € soit 28,99 % de nos recettes réelles de fonctionnement.
- En 2023 les communes perçoivent encore le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants.
- Le taux de la taxe foncière non bâtie n'évolue pas : 92,41 %.
- Le taux de la taxe foncière bâtie reste stable à 60,21 % .
- Le taux de la taxe d'habitation est 13,24 %.
- Les bases augmentent de 7,1 %

Chapitre 74:Dotations et Participations (pages 45 et 46 du bp)

Le total du chapitre s'élève à 3 805 000 € soit 40,63 % de notre section de fonctionnement.

Dotation forfaitaire de la dgf	1 127 000€
Dotation de solidarité rurale	260 000 €
Dotation de solidarité urbaine	1 143 000 €
Dotation nationale de péréquation	140 000 €
Autres participations État	30 000 €
Participation Région	10 000 €
Participation Département	20 000 €
Subvention CAF	500 000 €
Dotations compensations fiscales	227 000 €
Subvention CALL centre culturel	18 000 €
Filet et amortisseur électricité	330 000 €

Répartition chapitre 74



Les autres recettes de fonctionnement (pages 45 et 46 du bp)

- Les produits des services et du domaine
370 000€ (chapitre 70)
- Les remboursements sur rémunération
40 000 € (contrats aidés, droits syndicaux,
maladies non titulaires) (chapitre 013)
- Loyers à percevoir 140 000€ (art 752).

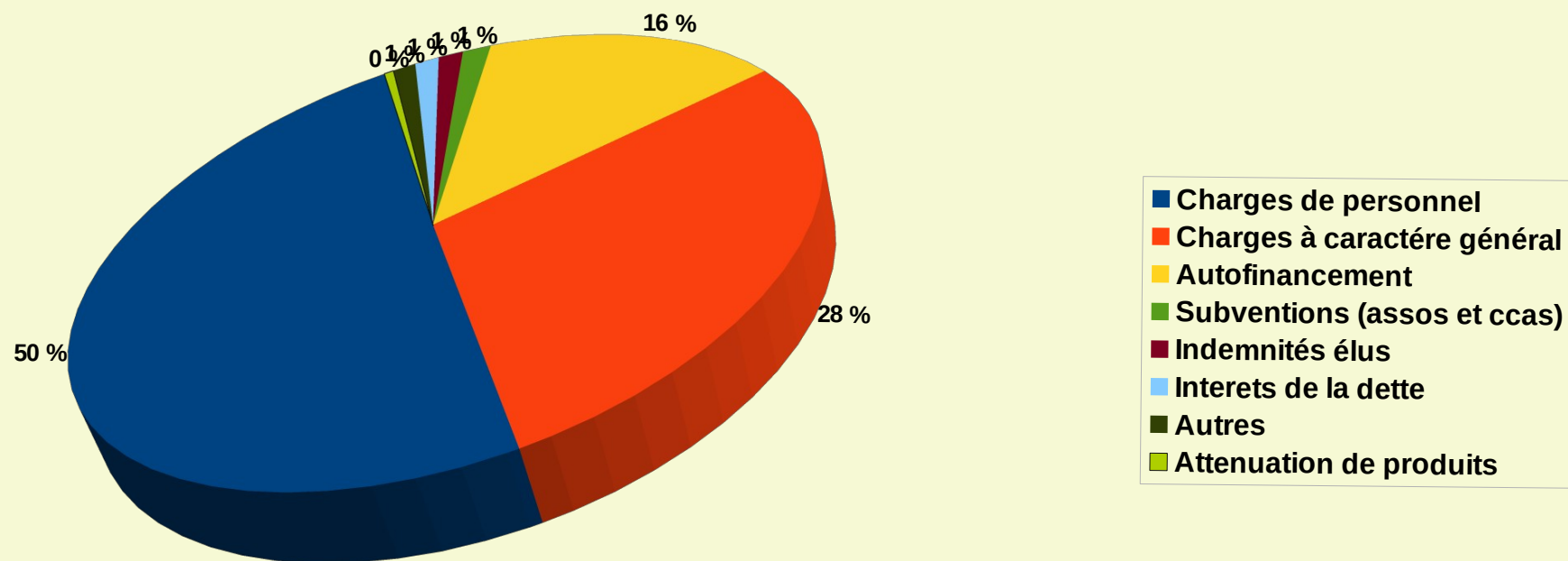


Les dépenses de fonctionnement

Répartition par chapitres des dépenses de fonctionnement (page 15 du bp)

Charges à caractère général	2 908 900,01 €
Charges de personnel	5 240 000 €
Atténuation de produits	50 000 €
Autres charges de gestion courante	398 600 €
Charges financières	126 333,04 €
Charges spécifiques	1 000€
Autofinancement	1 684 382€

Répartition par chapitre des dépenses de fonctionnement





Zoom sur les chapitres 011 et 012

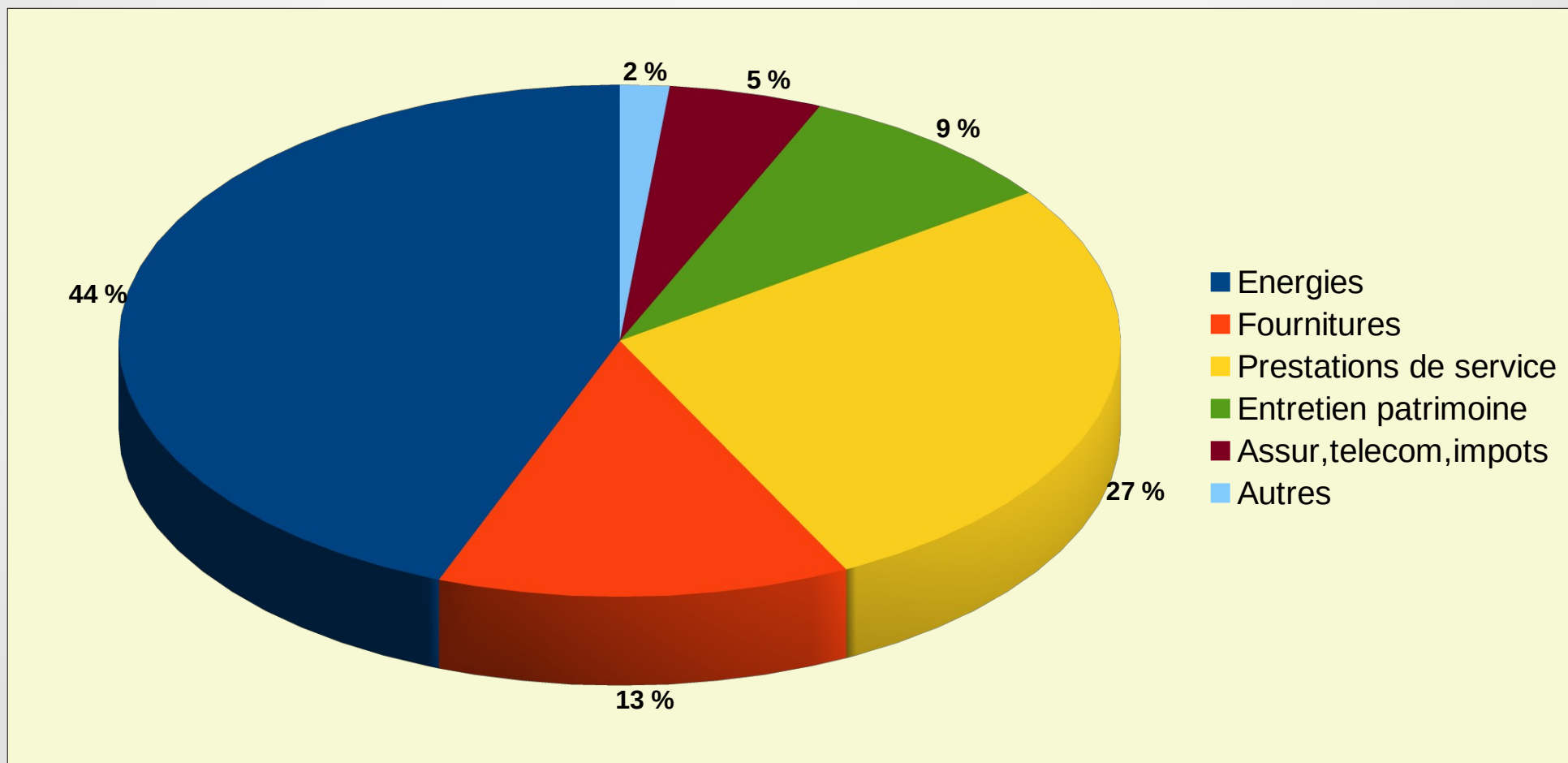
Chapitre 011 : les charges à caractère général (pages 40 et 41 du bp)

- La prévision budgétaire pour ce chapitre se monte à 2 908 900,01 €.
- Elle représente 33,34 % de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Composition du chapitre 011

Énergies (elec,chauffage,eau,carburants)	1 275 100 €
Fournitures	385 650 €
Prestations de service	789 900 €
Entretien du patrimoine	250 200 €
Assurances,telecom,Impôts	143 000 €
Autres	46 150 €

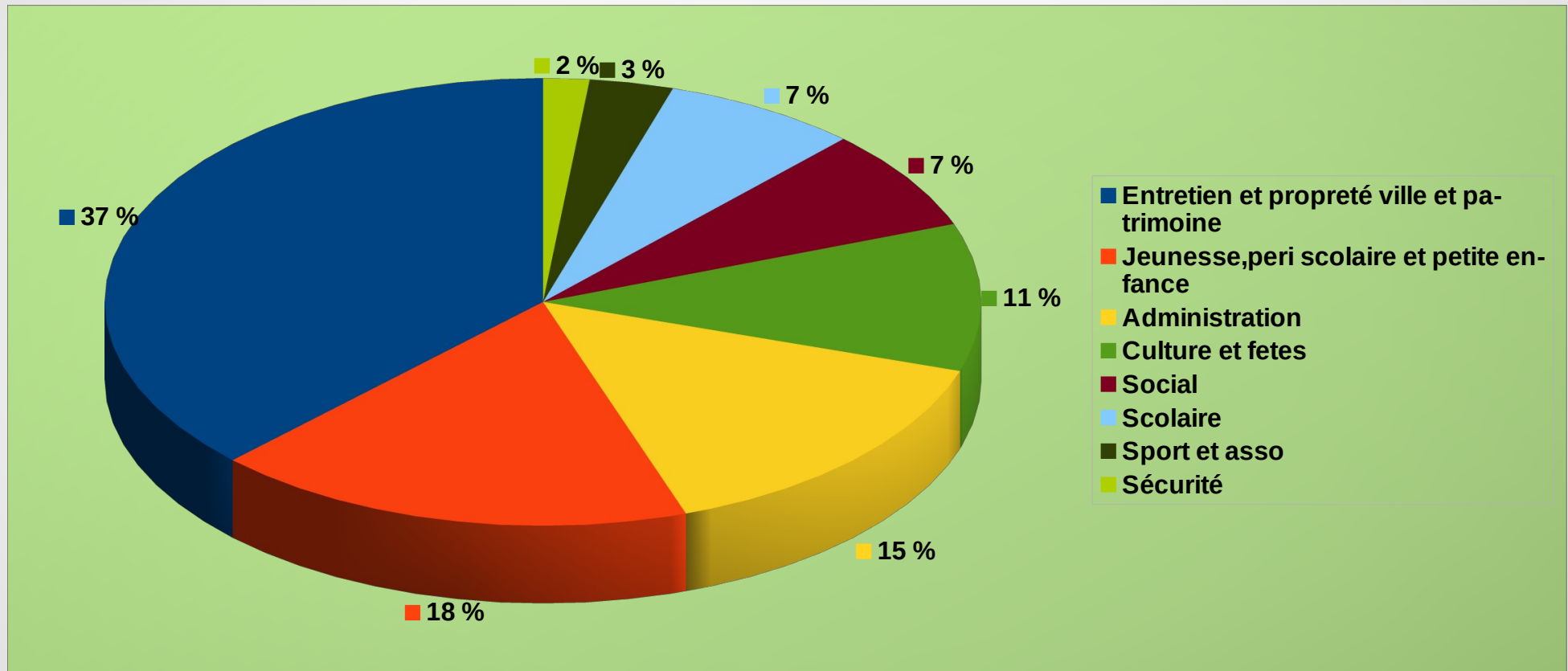
Répartition chapitre 011



Chapitre 012 : charges de personnel (pages 41,42,70,71,72 et 73 du bp)

- Les dépenses prévues pour 2023 s'élèvent à 5 240 000 € soit 60,05 % de nos dépenses réelles de fonctionnement.
- Volonté de maîtrise avec attention particulière dans la variation des effectifs et réorganisation des services.

Répartition charges de personnel par action publique



Autres dépenses de fonctionnement (Page 42 du bp)

- Indemnités élus 130 000 €
- Subventions associations 81 100 €
- Subventions ccas 70 000 €
- Intérêts de la dette 126 333 €



La section d'investissement

La section d'investissement (page 9 du bp)

Elle s'équilibre à 2 774 406,39 € pour l'année 2023.

Elle représente 21,04 % du budget.

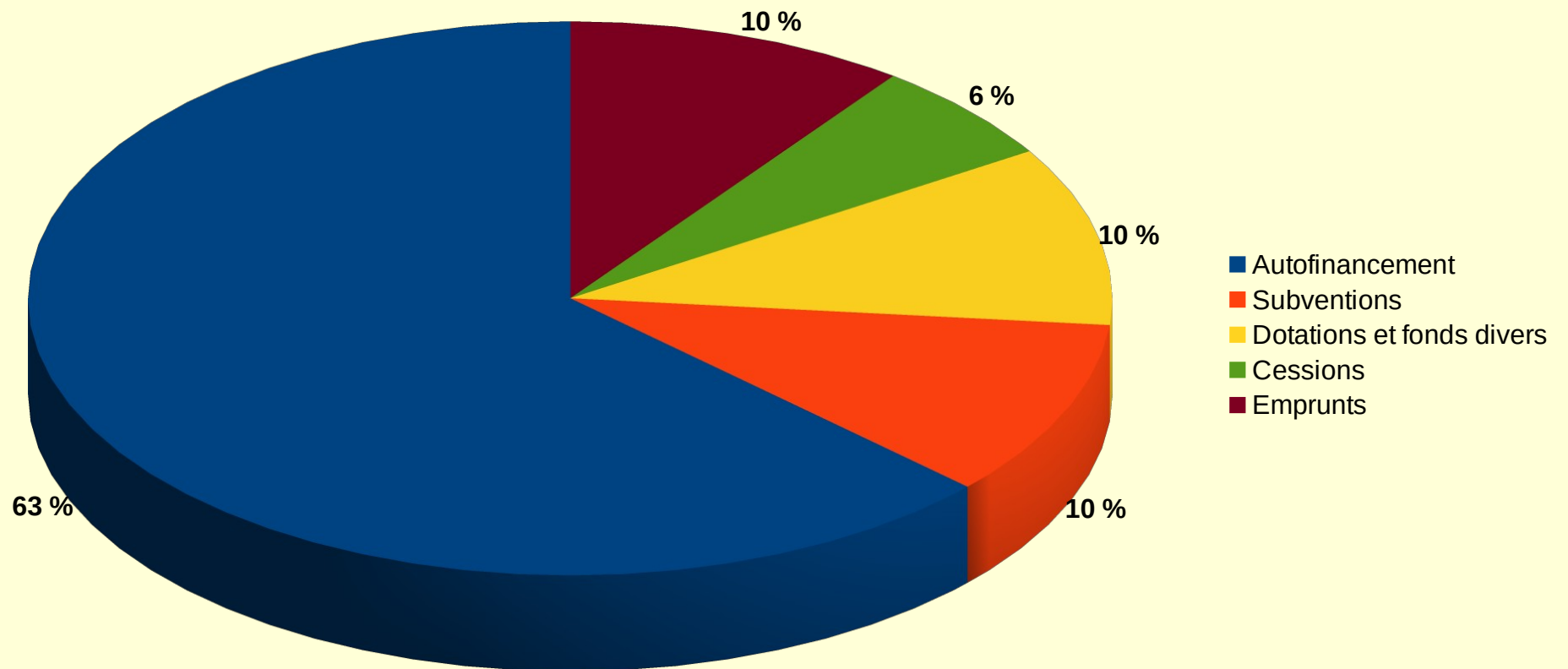
Les ressources d'investissement 2023 (page 13)

- Elles sont composées :
 - de 819 292 € de recettes nouvelles
 - de 92 188,95 € de restes à réaliser 2022.
 - de 1 862 925 € d'autofinancement.

Détail par chapitres recettes d'investissement (Nouveaux crédits + restes à réaliser)

Autofinancement	1 862 925 €
Subventions	306 480 €
Dotations, fonds divers et réserves	308 543 €
Cessions	175 000 €
Emprunts	300 000 €

Répartition ressources d'investissement



Chapitre 16 : Emprunt (pages 53 à 61)

- Le budget 2023 prévoit la réalisation d'emprunt à hauteur de 300 000 €.
- Le capital restant dû en fin d'année 2023 sera alors de 5 419 459 €.

Les dépenses d'investissement

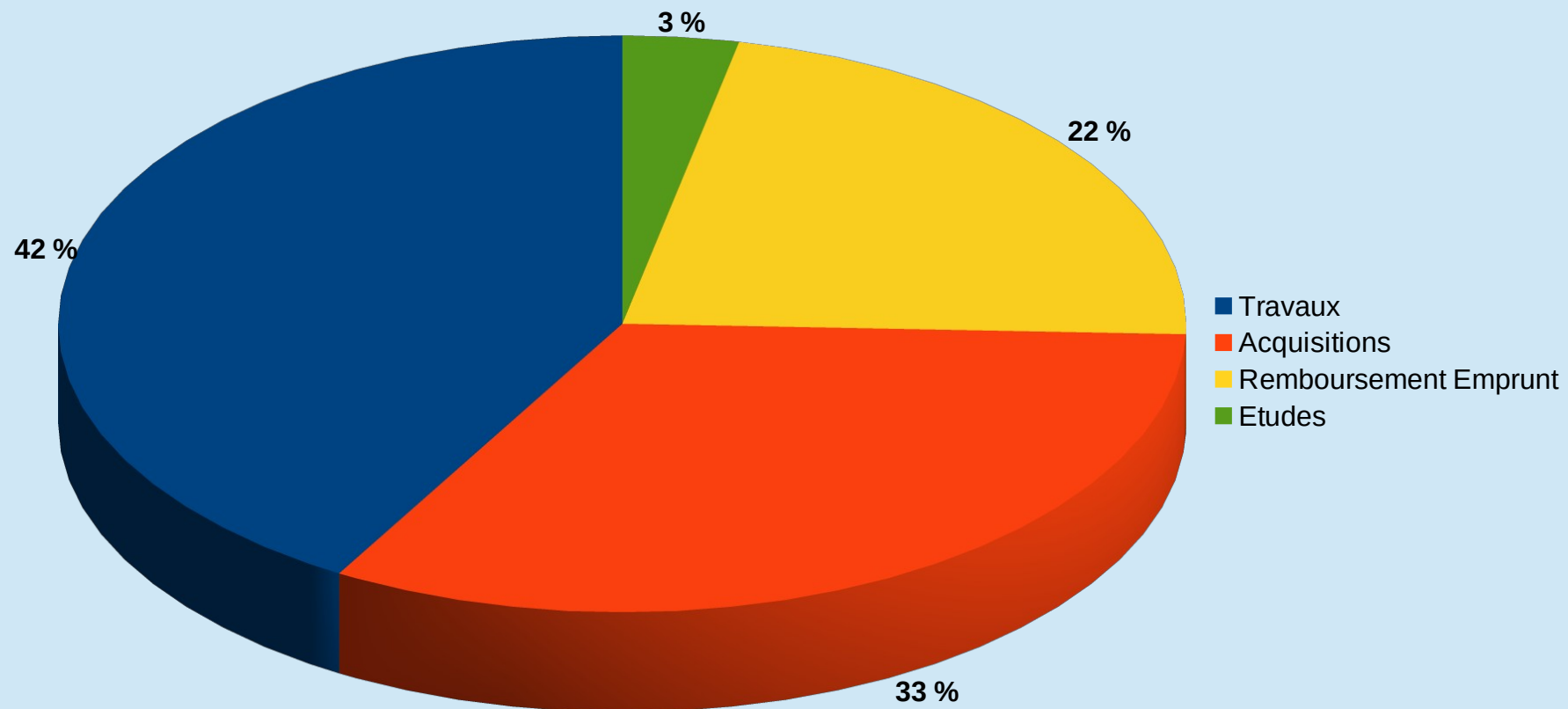
Les autorisations de programme (Voir annexe)

- Vidéoprotection : 300 000 €
Crédits de paiement 2023: 122 694,96 €
- Rachat Epf centre ville : 432 000 €
Crédits de paiement 2023 : 144 000 €
- Rachat Epf Hay Lheureux : 804 588 €
Crédits de paiement 2023 : 568 000 €
- Stade Gallet : 3 703 782,47 €
Crédits de paiement 2023 : 6 003,43 €
- Parc canal de de Souchez: 951 353,64 €
Crédits de paiement 2023 : 510 919,12 €

Répartition par chapitre des dépenses d'investissement (nouveaux crédits+restes à réaliser)

Travaux	1 150 539€
Remboursements emprunts	615 000 €
Études	91 856 €
Acquisitions	906 511 €

Répartition par nature des dépenses d'investissement



Quatre opérations d'investissement existantes (page 10)

Rénovation stade
Gallet
6003,43 €

Aménagement
Parc canal de la
Souchez

510 919,12 €

Vidéo protection
122 694 ,96€

Epf Hay Lheureux

568 000 €

Une opération consiste à regrouper l'ensemble des dépenses d'un projet indifféremment de leur nature (études ou travaux).

Elle permet donc d'identifier les dépenses relatives à un projet .

Création d'une opération page 10

Rachat EPF centre ville

144 000 €

Répartition 100€ - BP 2023

Entretien du
Patrimoine 25 €

Aménagement urbain
25 €

Jeunesse
et écoles 18 €

Administration 12 €

Culture et fêtes 8 €



Actions sociales et
seniors 5 €

Associations
sport jumelage 5 €

Sécurité 2 €

Cessions et loyers 3 €

Usagers 3 €

Emprunts 2 €

Région et
Département 1 €

État 28 €

Impôts
et taxes 26€

CALL 16 €

Autofinancement 16 €

Autres subventions
dont caf 5€